

**FESTIVAL 2019**

**REGLEMENT ET INSCRIPTION**

Le vignoble Arpents du Soleil organise son deuxième festival de photographie, dont les modalités sont les suivantes :

* Thème du festival « **PAYSAGES RURAUX DE NORMANDIE** »
* Ouvert gratuitement à tous les photographes normands amateurs, ou professionnels. Chaque participant pourra faire parvenir de 1 à 5 photographies noir et blanc, ou couleur, dont il est l’auteur, accompagnées du bulletin de participation joint.
* **Envoi des fichiers jusqu’au 1er mars 2019, uniquement par internet (max. 2 Go, format jpg avec nom et prénom de l’auteur suivi du titre de la photo) à** [festivaldesarpents@gmx.fr](mailto:festivaldesarpents@gmx.fr)
* Début avril, un jury composé de 5 personnes, dont 4 photographes-auteurs, choisira de 30 à 40 photographies. Les photographes éligibles devront fournir des fichiers haute définition de leurs œuvres, et ainsi valider ou non leur participation selon des critères qualitatifs d’agrandissement.
* Parmi les finalistes, le jury sélectionnera 3 œuvres. Elles seront dotées de lots, et mises en avant.
* Arpents du Soleil, à sa charge, fera un tirage de chaque photographie en format 50/75 sur Forex, pour installation en extérieur dans le vignoble.
* Les photographes sélectionnés réaliseront, à leur charge,des tirages pour exposition, et vente, à l’intérieur du chai des Arpents du Soleil. Ils seront plein format 30X40 ou 30X45, sans cadre, soit Forex, ou Alu Dibond, ou sous verre. Le photographe déterminera le prix de vente de ses œuvres. En cas de vente, une commission de 20% reviendra à l’organisation.
* L’exposition aura lieu de mai à novembre 2019.
* Arpents du Soleil prendra à sa charge le vernissage, et remise des prix début mai, ainsi que la médiatisation du festival.
* Finissage, et prix du public. Ils récompenseront les 3 photos ayant obtenu le plus de voix du public tout au long de l’exposition. Les 3 œuvres déjà primées seront hors concours. Pris en charge par le festival, la cérémonie de remise aura lieu en novembre 2019.
* Les photographes déposeront, et reprendront leur(s) photographies à la fin du festival. Celles en format 50/75 resteront aux Arpents du Soleil pour expositions futures.
* Dans le cas de présence humaine identifiable sur la ou les photographies, l’auteur s’engage à disposer des autorisations des personnes concernées.
* Dans le cas de photographies en espace privé, l’auteur s’engage à disposer des autorisations des propriétaires.
* Les candidats sélectionnés acceptent de céder leurs droits pour la reproduction de leur(s) photographie(s) dans le catalogue, ou tout autre document destinés à la communication du festival, diffusion sur le site des Arpents du Soleil, affiches, réseaux sociaux, presse …

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

(**à joindre obligatoirement avec la ou les photographies, et à envoyer à festivaldesarpents@gmx.fr**)

Nom ………………………………………………………………..Prénom………………………………………………Age………………..

Adresse………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...

Tél………………………………………..Courriel ……………………………………………………………@...................................

Titre de la photo ou des photos (**vos nom et prénom suivis du titre de l’image**), type appareil photo utilisé, et format fichier .

………………………………………………….............................................................................................................……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Lieu de la prise de vue………………………………………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Je, soussigné(e)…………………………………………………………………………………………………certifie :

* Avoir pris connaissance du règlement du festival 2019 des Arpents du Soleil, et y adhérer de façon pleine et entière,
* L’exactitude des informations communiquées.
* Etre seul responsable de ma (ou mes) photographie, et garantir Arpents du Soleil contre toute action ou recours qui pourraient être intentés du fait de sa publication.

Fait à ………………………………………………………………………..le………………………………………………………………………

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Pour les mineurs, nom et signature du ou des responsable(s) légal/gaux.